



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

[Ré]inventer l'existant

Les architectes de demain imaginent notre avenir post-carbone

Concours ouvert à tous les étudiants en architecture d'Île-de-France

17 février 2026

une démarche partenariale pilotée par la DRAC et la DRIEAT



Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et du transport
d'Île-de-France



école nationale
supérieure
d'architecture
de paris-belleville

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est



malaquais/
École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais



ensa-v
école nationale supérieure
d'architecture de versailles



Concilier la transition écologique et la qualité du cadre de vie

OBJECTIFS DU CONCOURS

SE SAISIR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE COMME D'UNE OPPORTUNITÉ

- > mobiliser les professionnels de demain sur les enjeux de la rénovation énergétique dans le bâtiment
- > renforcer l'attractivité des enseignements liés à l'intervention sur le bâti existant
- > acculturer les étudiants au travail sur du bâti existant, parfois ancien, avec des techniques et matériaux appropriés et acculturer les étudiants aux notions élémentaires liées aux besoins énergétiques des bâtiments
- > montrer qu'il est possible de vivre demain dans un patrimoine existant
- créer une communauté d'échange et de bonnes pratiques
- L'édition 2026 est la quatrième édition du concours

le règlement de l'édition 2026 du concours (1)

PIÈCES CONSTITUTIVES DU PROJET

(voir le règlement du concours sur le réseau « Expertises territoires »)

- Un résumé de 2 000 caractères
- Deux images verticales représentatives des thématiques du concours (taille maximum 1 Mo)
- Une notice explicative de 3 à 10 pages maximum
- Deux planches choisies extraites des travaux d'études sur le projet (taille maximum 8 Mo)
- Un diaporama de 15 diapositives utilisé pour présenter le projet au jury
- Pas de maquette

le règlement de l'édition 2026 du concours (2)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

critère A

État des lieux raisonné de l'existant, analyse et diagnostic

DIAGNOSTIC

critère B

analyse de la démarche de projet

DÉMARCHE

critère C

Qualité architecturale du projet

QUALITÉ ARCHITECTURALE

critère D

Confort, entre performance énergétique et ambiances thermiques

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un réseau professionnel : commission technique et jury

UNE COMMISSION TECHNIQUE

Une vingtaine d'experts issus des institutions partenaires mobilisés durant l'été
(3 ou 2 personnes par institution selon les disponibilités)

UN JURY DE 4 COLLEGES

Institutions publiques : DRAC, DRIEAT, Ekopolis, ANAH, APUR, ADEME, CEREMA...

Structures d'enseignement et de recherche : UNEAP, Ecole des ponts, EPFL.....

Milieu professionnel : AQC, APC, AICV, REEZOME, Architectes....

Maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'usage : MGP, Paris Habitat, Seine-Saint Denis Habitat...

Les dates clé de l'édition 2026 du concours

CALENDRIER

- **Février 2026** : ouverture des inscriptions
- **Entre mars et juillet 2026** : mise en place par l'équipe organisatrice DRAC / DRIEAT de l'organisation du concours (commission technique, jury, dates et durée de l'exposition, budget, supports techniques)
- **Jusqu'à la mi- juillet 2026** : travail des étudiants susceptibles de concourir sur leur projet
- **14 juillet 2026 à minuit** : date limite de transmission des projets par les candidats
- **Expertise des dossiers** : pendant l'été 2026
- **Jury** : septembre / octobre 2026
- **Remise des prix, vernissage et tenue de l'exposition** : Journées Nationales de l'architecture 2026

Retour rapide sur les éditions précédentes

ÉDITION 2023

15 équipes pédagogiques inscrites

5 écoles franciliennes

Représentation territoriales
des projets exposés:

4 projets à Paris

6 projets en petite couronne

(Seine St Denis et Val de Marne)

ÉDITION 2024

24 équipes pédagogiques inscrites

6 écoles franciliennes

Représentation territoriale
des projets exposés:

5 projets à Paris

6 projets en petite couronne

(Seine St Denis et dans le Hauts de Seine)

3 projets en grande couronne

(Essonne et Seine et Marne)

ÉDITION 2025

19 équipes pédagogiques inscrites

7 écoles franciliennes

Représentation territoriales des projets
exposés:

8 projets à Paris

6 projets en petite couronne

(Seine St Denis)

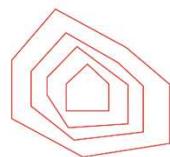
3 projets en grande couronne

(Essonne, Seine et Marne et Yvelines)

Édition 2025 - valorisation

[Ré]inventer l'existant

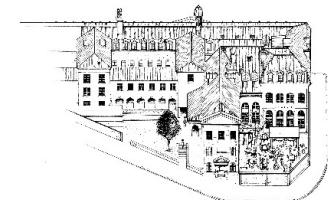
Les architectes de demain imaginent
notre avenir post-carbone



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE



Île-de-France



Journées nationales de
L'architecture
16—19 octobre 2025



[Ré]inventer l'existant

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France

45-47, rue Le Peletier – PARIS 9e

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France

Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement et des
transports d'Île-de-France

21-23, rue Miollis - PARIS 15 e

www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Plateforme [Ré]inventer l'existant sur Expertises territoires : Un espace utile pour toutes et tous

Pour mieux accompagner les participants et fédérer la communauté engagée, un espace de partage sur la plateforme Expertises Territoires a été mis en place gérée par le Cerema, sur laquelle vous pouvez retrouver :

- ❖ Toutes les informations clés du concours : règlement, calendrier, modalités de participation
- ❑ Des ressources complémentaires : visites de site, événements partenaires, fiches par typologie de bâtiment
- ❑ Un espace d'échange : posez vos questions et échangez avec les autres participants et experts

[Ici](#): pour créer votre compte et rejoindre l'espace Concours [Re]inventer l'existant



MERCI DE VOTRE ATTENTION